



CORSICA VACANZE

Moriani plage 20230 SAN NICOLAO
Téléphone : 04 95 38 39 70



Licence Corsica Vacanze : IM02A220001
Garantie Financière : APST RC : HISCOX
Siret : 893 590 976

1. Conditions générales de ventes :

Réservation, confirmation, envoi de dossier :

Pour réserver vous devez valider un devis par e-mail, et régler l'acompte (30% de votre séjour et 100% de votre transport).

A la réception de cet acompte, votre dossier sera traité et vos billets de bateau alors réservés.

Vous recevrez alors votre facture et les billets de transport par e-mail.

(Les prix de compagnies maritime peuvent changer. Nous ne serons tenus responsables des augmentations de prix des traversées advenus entre le devis et la réservation).

Le solde de votre séjour est à régler au plus tard un mois avant le départ.

A réception du règlement de votre solde, nous vous enverrons par e-mail votre dossier complet : la facture soldée, les bons d'échange à imprimer (à remettre aux campings), ou le bon d'échange de votre location de voiture à compléter et à imprimer.

ATTENTION : Tous les passagers, adultes ou mineurs, doivent voyager avec une pièce d'identité en cours de validité.

Facturation :

Lorsque vous achetez un forfait « packagé » (hébergement + transport ou location de voiture) comme pour toutes ventes de forfaits dans le monde, les prestations ne pourront être facturées séparément.

Si pour des raisons personnelles, vous avez besoin de factures hébergement et transport séparés, il faudra nous en avvertir le jour même de la réservation, mais vous ne pourrez plus alors bénéficier de notre tarif « forfaitaire ».

Paiements acceptés :

- Carte bancaire : par lien Secure 3D

- **Chèques Vacances ANCV** : chèques à envoyer avec les talons du haut, complétés avec vos nom, prénom et adresse. *Nous n'acceptons pas les chèques complémentaires de moins de 10 euros.*

Camping en liberté :

Vous recevrez par e-mail vos bons d'échange à imprimer et à remettre aux campings.

1 bon d'échange = 1 nuit pour 1 emplacement.

Les options supplémentaires non mentionnées sur le bon d'échange (comme la taxe de séjour, l'électricité, la location de frigo etc..) seront à régler sur place au tarif en vigueur dans chaque camping.

En juillet et août :

- 5 nuits maximum par camping.
- Il est conseillé de contacter le camping la veille de votre arrivée, pour vérifier sa disponibilité.

Etapas en bungalows et Semaine PROMO :

Vous recevrez par e-mail vos bons d'échange à imprimer et à remettre aux campings :

1 bon d'échange par étape, ou camping.

Locations de draps & serviettes NON incluses.

DESCRIPTIF des LOCATIFS

Pour 2 personnes : 1 chambre avec 1 grand lit, 1 salle d'eau avec WC, 1 cuisine équipée.

Pour 4 personnes : 1 chambre avec 1 grand lit, 1 salle d'eau avec WC, 1 cuisine équipée.

+ 1 chambre avec 2 lits **qui peuvent être superposés**
Pour 6 personnes : 1 chambre avec 1 grand lit, 1 salle d'eau avec WC, 1 cuisine équipée.
+ 2 chambres avec 2 lits **qui peuvent être superposés**

**Attention, avec nos formules vous réservez une catégorie de logement :
Bungalow(s) de 2, 4 ou 6 personnes, pas un modèle précis.
Tous les campings ne proposent pas les mêmes types d'hébergement.**

caution : 250 euros pour les séjours « Semaine Promo » et « Etapes en bungalows », par lien sécurisé qui vous sera envoyé quelques jours avant votre arrivée.

2. Conditions de modifications et d'annulation :

Modification billets de bateau (Sur demande assurance annulation transport) :

Les billets sont nominatifs et non modifiables : changement de nom impossible.
La modification d'une date, entraîne l'annulation et l'émission d'un nouveau billet, avec frais.
Pour tout changement de véhicule, ou ajout de prestations : chien, repas, etc...
Frais minimum 30 euros + réajustement tarifaire. --

Modification dossier hébergement :

Les modifications, quelles qu'elles soient, sont traitées comme une annulation suivie d'une nouvelle commande entraînant les frais d'annulation en vigueur.
Toutes modifications sur place à la demande du client (retour différé, ou anticipé, prolongation de séjour ou changement d'étapes, etc...) pourront être refusées ou seront à la charge du client.

Annulation avant le départ :

L'annulation de votre commande, pour quelque raison que ce soit, ne vous dispense pas du paiement intégral des sommes dont vous êtes redevable auprès de Corsica Vacanze.

L'annulation auprès de nos fournisseurs (compagnie maritime, loueur de voitures, et campings) entraîne la perte de votre titre de transport.

Dans ces conditions, nous vous conseillons vivement de contracter une assurance annulation.

Il est précisé que l'annulation partielle, d'un ou plusieurs participants, inscrits sur un dossier, pourra entraîner, outre les frais visés par l'annulation, un réajustement tarifaire : Répartition du coût de la location, de la location de voiture ou de cabine bateau entre les participants toujours inscrits.

En cas d'annulation pour quelque cause que ce soit, les frais extérieurs au forfait, et d'ores et déjà engagés par vous, ne peuvent faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Toute annulation doit nous être signifiée par écrit (courrier ou e-mail) dès que vous êtes avisé de la nécessité d'annuler votre voyage.

3. Barème d'annulation locative (Assurance sur demande 5% du montant total du séjour) :

Toute annulation émanant du client avant le départ entraîne les frais suivants :

- sous 72h après la réservation : Aucun frais sauf frais de réservation.
- plus de 30 jours avant le séjour : Aucun frais sauf frais de réservation.
- entre 29 et 15 jours avant le séjour : 20 % de frais + frais de réservation.
- entre 14 et 7 jours avant le séjour : 35 % de frais + frais de réservation.
- moins de 7 jours avant le séjour : 90 % de frais + frais de réservation.
- En cas de non présentation ou de présentation hors délais sur le lieu de rendez-vous (port ou aéroport de départ) ou présentation de document d'identité périmé ou présentation sans pièce d'identité : 100 % du prix de la prestation.

Frais de traitement d'une demande d'annulation : 30 euros, non remboursable

Annulation après le départ :

Tout séjour interrompu, ou abrégé, ou toute prestation non consommée de votre fait, pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. La loi applicable à ce contrat est la loi française.

5. aucune assurance n'est comprise dans les prix proposés, sauf mention expresse.

Vous pouvez souscrire un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation.

J'ai compris et accepte les conditions de ventes et d'annulation.

Le : *Signature*

Version du 01/01/2023